

Mémoire de
ONE FREE WORLD INTERNATIONAL

Préparé pour
L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'ANTISÉMITISME AU CANADA
réalisée par la
COALITION PARLEMENTAIRE CANADIENNE DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

Présenté le
31 août 2009

I. Introduction

L'antisémitisme est une attitude odieuse ayant causé des souffrances indicibles au fil des âges. Il déshumanise les Juifs et justifie par le fait même la discrimination, l'exploitation, les mauvais traitements et même le meurtre. Il conduit inéluctablement à une volonté de destruction du peuple juif, comme c'est arrivé lorsque les nazis ont perpétré l'holocauste.

Nous voudrions bien croire que l'antisémitisme appartient à l'histoire et qu'il n'y a plus lieu de s'en préoccuper, mais il est actuellement en recrudescence au Canada et dans le reste du monde. Il refait surface sous les formes qu'on lui connaissait autrefois, c'est-à-dire les attaques verbales, symboliques ou physiques contre des personnes ou des symboles juifs. Mais, il se manifeste aussi de nos jours revêtu du manteau de l'antisionisme, sous une forme nouvelle que l'on prétend être une critique « légitime » de l'État d'Israël.

L'enquête parlementaire qui a lieu présentement concerne l'antisémitisme au Canada. Cependant, on ne peut examiner ce phénomène isolément, sans le rattacher au contexte historique et international ainsi qu'au traitement des autres minorités religieuses dans le monde. Comme la plupart des personnes consultées dans le cadre de la présente enquête devraient traiter du Canada, nous adopterons plutôt, dans le présent mémoire, une perspective plus large et nous ferons le lien avec le contexte canadien. On pourra obtenir plus d'information sur les incidents mentionnés ci-après en communiquant avec l'organisme One Free World International.

II. À propos de One Free World International

Le révérend Majed El Shafie, président et fondateur de One Free World International (OFWI) est né en Égypte dans une famille musulmane bien en vue de juges et d'avocats. Après s'être converti au christianisme, il a été détenu, puis cruellement torturé par les autorités égyptiennes et s'est mis à revendiquer des droits égaux pour les chrétiens d'Égypte. Condamné à mort, il a fui l'Égypte en passant par Israël et est venu s'établir au Canada en 2002. Il a fondé OFWI pour diffuser un message de liberté, d'espoir et de tolérance à l'égard des différences religieuses ainsi que pour défendre les droits de la personne dans ce domaine et sensibiliser le public.

Le révérend El Shafie a témoigné deux fois devant le Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Il a présenté des rapports et des témoignages en tant qu'expert au sujet de nombreuses demandes de statut de réfugié au Canada et aux États-Unis. OFWI lutte pour la liberté de religion, quelle que soit la religion ou la foi de la victime. Il s'oppose donc à l'antisémitisme et a organisé de nombreuses manifestations œcuméniques en collaboration avec B'nai Brith Canada. Il s'appuie sur un vaste réseau de sources implantées localement, dans les pays musulmans et communistes. De plus, il collabore avec d'autres observateurs et d'autres organismes œuvrant dans le domaine des droits de la personne. On peut obtenir davantage d'information sur OFWI en consultant son site Web, à l'adresse www.onefreeworldinternational.org.

III. Historique de l'antisémitisme

L'histoire de l'antisémitisme est bien connue. Son point culminant a été atteint avec les horreurs de l'holocauste. Pourtant, nous ne devons pas tenir pour acquis que les gens connaissent automatiquement cette histoire. Nous ne devons pas nous laisser gagner par l'insouciance. Nous devons éviter l'oubli en continuant de raconter cette histoire pour éduquer les nouvelles générations.

Depuis l'exil des Juifs, chassés par les Romains après la destruction du temple à Jérusalem, jusqu'aux horreurs des chambres à gaz nazies, en passant par l'Inquisition, les pogromes en Russie et les édits d'expulsion (en Espagne et en Angleterre notamment), on a harcelé, discriminé, opprimé, persécuté et massacré les Juifs simplement parce qu'ils étaient juifs. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a soixante ans, le peuple juif jouit d'une des rares périodes de répit dans la suite quasi constante des attaques antisémites. Mais, ce répit est précaire. Au cours des dix dernières années, on a vu nettement poindre des signes annonciateurs d'un retour de l'antisémitisme.

Malgré l'ouverture, la tolérance et la tradition d'accueil des immigrants qui caractérisent l'histoire du Canada, notre pays n'est pas l'abri de la souillure de l'antisémitisme. Nous devons reconnaître, par exemple, qu'à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, un fort climat

d'antisémitisme régnait au pays. En matière d'immigration, le Canada avait une politique qui limitait grandement l'arrivée d'immigrants et de réfugiés juifs. Même en 1939, alors qu'on pouvait déjà se rendre compte de la nature des politiques des nazis, le Canada a renvoyé en Europe plus de 900 réfugiés juifs se trouvant à bord du navire St. Louis. Nombre d'entre eux périrent dans les camps de la mort nazis.

Lorsque furent révélées pleinement au monde les horreurs de l'Holocauste, après la Seconde Guerre mondiale, des générations entières furent bouleversées lorsqu'elles découvrirent la capacité des êtres humains à faire le mal à leurs semblables. Elles jurèrent que plus jamais cela ne se reproduirait.

IV. Les manifestations et la nature contemporaines de l'antisémitisme

Bien qu'il n'y ait plus de camps de la mort nazis, l'antisémitisme traditionnel persiste aujourd'hui. Le fascisme du XX^e siècle a cédé la place à un antisémitisme pharisaïque et honteux qui émane de la gauche et qui rejoint diverses formes d'idéologie néofascistes provenant de l'extrême droite. Les manifestations actuelles de l'antisémitisme comprennent des attaques contre des personnes, des entreprises, des synagogues, des écoles et d'autres cibles considérées comme juives. Des cimetières juifs d'Europe ont été dégradés et, à Paris, un jeune homme juif a été enlevé, puis torturé pendant 24 jours avant d'être tué par 23 personnes dans une horreur inimaginable, avec la participation indirecte ou l'aveuglement volontaire de dizaines d'autres personnes. Plus près de chez nous, des synagogues et des écoles ont été vandalisées ou attaquées à la bombe incendiaire à Québec à Kelowna en passant par Montréal. Des étudiants universitaires doivent cacher leur identité juive pour éviter le harcèlement et l'intimidation sur les campus, parmi les manifestations hostiles et les conférences prétendument savantes, qui ne sont rien d'autre que des séances de propagande contre Israël.

L'antisémitisme actuel se déguise souvent en antisionisme. Il prend par exemple les formes suivantes : des lettres d'opinion et des éditoriaux qui critiquent durement Israël; des comparaisons entre les politiques d'Israël et l'apartheid ou l'Allemagne nazie; des reportages biaisés ou même falsifiés, qui sont publiés jusqu'en Suède, contre toute attente, avec l'appui du gouvernement par surcroît; l'exclusion des athlètes et des équipes sportives israéliennes dans des compétitions sportives ou leur accueil avec le salut nazi; des manifestations haineuses

contre Israël; des appels au boycottage. Au Canada, il y a quelques semaines seulement, l'Église unie du Canada a rejeté une résolution qui prévoyait un boycottage concerté d'Israël, mais a adopté une autre résolution, qui invite les groupes et les églises à examiner la question et à prendre des mesures appropriées.

Bien entendu, il est tout à fait normal qu'Israël fasse l'objet d'évaluations et de critiques de ses politiques, à l'instar de n'importe quel autre État, pourvu que de telles critiques reposent sur les faits et sur la vérité. Toutefois, l'antisionisme va au-delà des critiques acceptables et applique à l'État le mode de pensée antisémite qui visait auparavant les personnes. Alors qu'il est moralement inadmissible de remettre en question le droit des juifs d'exister en tant que personnes et en tant que peuple, il est acceptable et aucunement condamnable, selon un raisonnement superficiel, de remettre en question la légitimité de l'État d'Israël ou son droit à se défendre. Pourtant, la même logique antisémite est employée dans les deux cas, comme on peut le constater lorsqu'on essaie d'appliquer le même raisonnement à d'autres États. Par conséquent, nous considérons, dans le présent document, que l'antisionisme est une forme d'antisémitisme.

La montée actuelle de l'antisémitisme est particulièrement inquiétante parce que, dans de nombreux pays, les intellectuels, les médias et la classe politique acceptent d'emblée cette tendance et, par la suite, influencent l'ensemble de la population. Les intellectuels ont un air de légitimité qui leur vient de leur présence dans le monde de l'enseignement, ce qui leur permet de teinter de manière indélébile la pensée des générations futures de décideurs et faire ainsi d'énormes dégâts. L'antisémitisme véhiculé par les médias influence directement l'homme de la rue. L'objectivité des médias ne signifie plus qu'ils relatent les faits avec une certaine distance, mais bien que, lorsque deux camps s'opposent, ils accordent autant d'importance aux positions de l'un qu'à celles de l'autre, quelle que soit la solidité des argumentaires ou la valeur morale de ces positions. Ainsi, les médias ont mis sur un pied d'égalité les actes d'autodéfense d'Israël et les attentats terroristes contre d'innocents Israéliens, ce qui doit être qualifié de parti pris. Enfin, l'antisémitisme qui a cours dans la classe politique entraîne la banalisation de l'antisémitisme au sein de la population, des séances de défoulement collectif aux dépens d'Israël comme la conférence de Durban sur le racisme et des résolutions nettement partiales de la part des Nations Unies.

Il y a lieu de s'inquiéter également de la nature publique des actes antisémites et de la passivité des gens qui regardent régulièrement les victimes en spectateurs et ne font rien pour les protéger. Lorsque le public en général se montre indifférent ou admet l'antisémitisme, même après des décennies de campagnes de sensibilisation sur les droits de la personne et sur les horreurs auxquelles peut conduire l'antisémitisme, l'avenir paraît bien sombre.

V. L'antisémitisme et les autres minorités religieuses

Bien que l'effet sur les juifs de l'antisémitisme manifesté par d'autres êtres humains soit un motif suffisant d'inquiétude en soi, ce n'est pas le seul. Malgré la montée de l'antisémitisme, on peut dire, dans une perspective historique, que les Juifs continuent de jouir, à un degré relativement élevé, de la liberté de culte et des autres libertés que leur offrent les pays occidentaux. On peut dire aussi que l'État d'Israël leur offre une certaine protection. En revanche, la nature humaine n'a pas changé, comme on a pu le constater lors du génocide rwandais des années 1990. Nous sommes au XXI^e siècle et pourtant, des musulmans africains sont brutalisés au Darfour par leurs compatriotes musulmans arabes. D'anciens musulmans qui se sont convertis à une autre religion se font pourchasser dans le monde musulman et menacer de la peine de mort. Les chrétiens dont on découvre l'appartenance religieuse en Corée du Nord et les chefs religieux non inscrits en Chine sont emprisonnés, envoyés aux travaux forcés et souvent torturés, en particulier en Corée du Nord.

Ce ne sont que quelques exemples de ce qui se passe d'inquiétant dans le monde. Même si on se limite aux pays mentionnés, ce n'est qu'un minuscule échantillon. Mais, qu'est-ce que ces choses ont à voir avec l'antisémitisme au Canada? Rien, en apparence, et pourtant elles ont tout à voir. Lorsque des êtres humains considèrent comme normal d'opprimer leurs semblables, que ce soit à cause de la couleur de leur peau ou à cause de leurs croyances ou de leurs rites religieux, l'identité des victimes a peu d'importance. Du reste, si on n'entend pas parler de persécutions de juifs dans nombre de ces pays, malgré l'antisémitisme qui y sévit, c'est que les populations juives qui vivaient jadis dans ces pays en ont quasiment ou totalement disparu. Voici quelques exemples montrant comment coexistent l'antisémitisme et la persécution d'autres minorités religieuses.

Malgré un accord de paix avec Israël dans lequel l'Égypte s'engage à ne pas faire de propagande hostile à ne pas susciter l'hostilité, les médias de ce pays qui appartiennent à l'État sont remplis de caricatures, d'éditoriaux et d'émissions de télévision à saveur politique qui véhiculent de l'antisémitisme primaire ou qui s'opposent à l'existence d'Israël. Israël est absent sur des cartes géographiques contenues dans les manuels scolaires et est présenté comme l'ennemi, contre lequel la guerre peut éclater à tout moment. Les autorités ferment les yeux sur le trafic d'armes pour approvisionner les terroristes de Gaza. Parallèlement, les chrétiens, les bahaïs et d'autres groupes subissent de la discrimination et vivent dans la peur d'être forcés à se convertir, jetés en prison ou même torturés. Les musulmans qui se convertissent à d'autres religions sont souvent torturés ou assassinés, parfois même par des membres de leur propre famille.

Le président de l'Iran tempête contre Israël et le menace destruction. Il cherche à doter son pays de l'arme nucléaire. Les juifs iraniens et souvent les bahaïs également sont accusés d'être des espions à la solde d'Israël. Des chrétiens et des bahaïs iraniens sont souvent arrêtés et détenus sans que des accusations soient portées contre eux. Des musulmans qui se convertissent à d'autres religions sont torturés pour leur soutirer les noms d'autres convertis ou de l'information sur l'emplacement des maisons églises.

Au Pakistan, malgré l'absence d'une population juive visible, l'antisémitisme et l'antisémitisme sont largement répandus. Par ailleurs, des chrétiens vivant dans la pauvreté se laissent convaincre d'accepter l'esclavage. Dans ce pays, une fillette chrétienne de deux ans peut être violée si son père refuse de se convertir à l'Islam. On exécute arbitrairement des chrétiens, des hindous et des adeptes d'autres religions en invoquant, comme prétexte, des lois vagues et draconiennes contre le blasphème. Les Ahmadis, qui sont considérés comme des hérétiques, n'ont pas le droit de se présenter en tant que musulmans ou de pratiquer publiquement les rites de l'Islam, sous peine de se voir infliger les sanctions criminelles prévues dans les lois anti-Ahmadis.

L'Arabie saoudite interdit officiellement aux Israéliens et aux personnes ayant un tampon israélien dans leur passeport d'entrer sur son territoire. Le judaïsme y est non officiellement banni. En 2005, un enseignant qui avait parlé en bien des juifs et de la bible a été condamné à trois ans et demi de pénitencier et 750 coups de fouet, avant que One Free World International intervienne et obtienne sa libération. La minorité musulmane chiite subit de la discrimination.

Les pratiques religieuses non musulmanes sont interdites en public. La police de la religion fait périodiquement des descentes même dans des rassemblements religieux privés d'étrangers. Elle jette les participants en prison et confisque les bibles.

Des problèmes d'objectivité médiatique existent relativement à ces pratiques, à l'instar de l'antisémitisme. Par exemple, dans un reportage diffusé récemment au Canada, une fille née aux États-Unis qui avait fui le foyer familial parce que son père avait menacé de la tuer pour s'être convertie de l'islam au christianisme a été qualifiée d'adolescente rebelle ayant peur d'être punie normalement, sans indiquer qu'elle avait subi des menaces de mort. L'attitude qui sous-tend un tel reportage empêche la résolution des problèmes de non-respect des droits de la personne puisque la première victime de cette fausse objectivité est la vérité. Cependant, les vraies victimes de telles distorsions des faits sont les juifs et les adeptes d'autres religions qui deviennent des cibles à cause de leur foi religieuse.

Comme dans l'Allemagne nazie, là où prolifère l'antisémitisme les autres minorités ethniques ou religieuses, les handicapés, les homosexuels et parfois d'autres groupes sont persécutés. D'autres droits fondamentaux de la personne, comme les droits des femmes et la liberté d'expression, sont alors menacés ou risquent de l'être bientôt. Si de telles attitudes et une telle oppression ne sont pas dénoncées, elles se propagent comme un poison et s'attaquent aux juifs et aux autres minorités dans le monde entier. Même si elles ne sont pas à l'origine d'un antisémitisme ou de comportements antireligieux à grande échelle au Canada, elles représentent un danger bien réel de guerre mondiale cataclysmique et coûteuse pour la protection de nos libertés, guerre dont les résultats seraient imprévisibles. Par conséquent, nous avons la responsabilité de dénoncer ces attitudes, de venir en aide aux victimes et d'empêcher ces attitudes de se propager au Canada et ailleurs dans le monde.

VI. Conclusion et recommandations

Si nous ne retenons pas les leçons de l'histoire, nous finirons inévitablement par répéter nos erreurs. Aucune leçon n'est probablement plus importante que celle que nous devons tirer de l'antisémitisme, de l'Holocauste et des génocides, mais il semble que nous soyons incapables de l'apprendre. Le génocide rwandais, qui est la manifestation la plus flagrante des forces du mal depuis l'Holocauste, aurait pu être entièrement évité. Il a eu lieu malgré les signes

avant-coureurs parce que le monde a choisi de les ignorer. Pendant ce temps couve la braise de l'antisémitisme.

Si on laisse l'antisémitisme se développer sans le mettre en échec, il se produira un autre holocauste, qui sera plus destructeur, plus barbare et d'une atrocité plus inconcevable que la fureur des nazis pendant les années 1930 et 1940. La haine et l'intolérance ne se manifesteront pas seulement contre l'État hébreu et ne provoqueront pas seulement l'élimination de tous les juifs, mais vont mettre en péril tous les peuples épris de liberté.

Le Canada dispose de toutes les lois nécessaires pour protéger les personnes et les biens contre les crimes causés par l'antisémitisme et contre les crimes en général. Il est inutile d'adopter d'autres lois ou d'autres règlements. C'est plutôt la volonté politique de faire respecter les lois existantes qui manque. Il nous faut des chefs au sein du gouvernement et dans la société civile qui ont la force morale de parler avec audace, avec fermeté et avec clarté aux personnes, aux autorités publiques et aux médias qui se cachent derrière le paravent de la rectitude politique, qui se drapent dans la vertu, mais appartiennent à l'extrême droite ou à l'extrême gauche ou qui invoquent avec fourberie le faux alibi de l'antisionisme. Nous devons en outre encourager d'autres gouvernements à faire de même, par exemple en montrant au gouvernement de la Suède qu'il est possible de favoriser la liberté de presse tout en condamnant les idées néfastes qui sont véhiculées. Enfin, nous ne devons pas avoir peur de mettre en évidence le lien qui peut exister entre les incidents comme le cas de torture à Paris et les enseignements extrémistes de l'islam.

Si nous ne prenons pas la défense du peuple juif et nous ne dénonçons pas l'antisémitisme aujourd'hui, qui pendra demain la défense des chrétiens, des bahaïs, des musulmans ouïghours, des musulmans du Darfour, des bouddhistes tibétains ou des Ahmadis, pour n'en nommer que quelques-uns? L'antisémitisme est un problème qui concerne tout le monde, et nous ne devons pas garder le silence.